

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

<b>Séance publique du LUNDI 9 JUILLET 2018 à 8h30</b>	Date de convocation : 3 juillet 2018
---	--------------------------------------

<b>Délibération</b>
<b>N°B2018_97</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>20</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>20</b>
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Eric MELLET**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Roger BRUNEL, Didier CODORNIU, Viviane DURAND, Guillaume HERAS, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER,

<p><b>EXCUSES :</b> Jacques BLAYA, Marc ORTIZ, Magali VERGNES</p> <p><b>EXCUSES EN COURS DE SEANCE :</b> Didier CODORNIU (à partir de la délibération N°B2018_94)</p>	<p><b>EXCUSES AVEC PROCURATION :</b> Marie BAT, Alain FABRE, Isabelle HERPE,</p>
---	--

**Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – Demande de subventions auprès des partenaires du Contrat de Ville du Grand Narbonne**

Outre l'animation et le pilotage du dispositif, le Grand Narbonne propose en 2018, quatre actions à mener sur le terrain.

1 / Chantier jeunes :

Un chantier passerelle permettra à des jeunes en décrochage de découvrir le monde du travail, tout en étant formés et accompagnés sur les postures professionnelles et sociétales. Il constitue un outil de repérage des jeunes en difficultés, désocialisés, pour prévenir le basculement vers la délinquance. C'est un outil de mobilisation dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Cette action répond également à un besoin de mixité sociale, en permettant de changer l'image quartiers/villages.

## N°B2018\_97 (2)

### 2 / FABLAB : Fabrique du Quartier

Il s'agit de faire découvrir le FABLAB aux habitants des quartiers prioritaires. Il est important que les habitants s'approprient l'outil car participer au FabLab est une première étape dans l'initiation des valeurs du travail collaboratif, du faire et apprendre par soi-même, valeurs qui sont transposables dans les quotidiens.

22 matinées sont proposées aux associations œuvrant au cœur des quartiers.

### 3 / Plan de Prévention et de Lutte contre les Discriminations (PTLCD) :

Transversale à l'ensemble des politiques sectorielles, la lutte contre les discriminations constitue l'un des fondements de la politique de la ville et est, à ce titre, placée au cœur des nouveaux Contrats de Ville. Le cadre de référence de la mise en œuvre d'une politique efficace en la matière prévoit une équipe projet composée d'un binôme Etat/collectivités afin d'assurer l'animation technique du PTLCD du Contrat de ville.

### 4 / Semaine de l'Égalité :

Le service Politique de la Ville et le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Grand Narbonne concourent à faire vivre les valeurs de la République et la citoyenneté, notamment au travers de leurs outils : les plans de prévention et de lutte contre les discriminations et la radicalisation.

Ainsi, éduquer au respect des droits et aux valeurs de la République est un des axes prioritaires de la prévention primaire ; c'est-à-dire la lutte contre les facteurs de risques visant les enjeux de cohésion sociale, de santé, d'éducation et d'égalité de traitement.

Le Grand Narbonne a donc initié une « semaine de l'égalité » comme un temps d'expression pour échanger, débattre, éveiller l'esprit critique et sensibiliser différents publics, afin de réfléchir autrement et lutter contre les stéréotypes, les préjugés, l'exclusion liée à l'origine, au genre, à l'identité sexuelle et au handicap.

Pour ces quatre actions, le Grand Narbonne peut solliciter l'Etat (Commissariat Général à l'Égalité des Chances et Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), le Conseil Départemental et la Ville de Narbonne, sur les montants ci-dessous :

Demandes 2018 :

	CGET	FIPD	CD 11	Ville
Pilotage Contrat de Ville	30 000		5 000	5 000
Chantier Jeunes	1 000	8 500	5 000	
FABLAB : Fabrique du Quartier	2 000			
Plan de Lutte Contre les Discriminations	10 000			1 000
Semaine de l'Égalité	5 000			

## N°B2018\_97 (3)

### A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'autoriser la mise en œuvre des actions du Contrat de Ville citées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter la somme de 72 500 €, telle que ci-détaillée, auprès des services de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Ville de Narbonne, pour la réalisation de ces actions,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 11/7/2018  
et de sa publication  
le : 11/7/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

